



Droit de garde et droit des grands parents

Par **papillon24**, le **10/10/2008** à **10:35**

mon fils est separer de son amie depuis juin 2008 ils ont un enfant ensemble de 8 mois mon fils voudrait la garde ses jours de repos deux jours par semaine peut il le demander???? je voudrais savoir egalement mes droits entant que grand mere puis je demander un droit de visite avec hebergement un we par mois ??? tout en sachant que les relations avec la mere sont inexistante depuis leur separation aussi bien avec moi qu avec mon fils

Par **Marion2**, le **10/10/2008** à **11:30**

Il faut contacter le JAF. Vous pourrez voir cet enfant lorsque son père en aura la garde, il n'est pas du tout facile pour des Gparents d'obtenir un droit d'hébergement lorsque la maman s'y refuse, de plus, cet enfant n'a que 8 mois.

Votre fils peut faire part au juge de ce qu'il souhaite, mais ça ne veut pas dire que ce sera accepté.

Cordialement

Par **papillon24**, le **10/10/2008** à **20:54**

MERCI POUR VOTRE REPONSE